

Rwanda : offre d'amnistie générale.

Le Monde, 21 février 1991

Le gouvernement a accepté, mardi 19 février, d'offrir une amnistie générale aux rebelles qui avaient envahi le nord du pays, début octobre. Cette offre concerne aussi les Rwandais qui ont agi « *contre les intérêts de l'Etat* », selon le document publié à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, à l'issue d'une conférence régionale sur le problème des réfugiés rwandais. Ce sommet, à huis clos, a réuni notamment les présidents du Burundi, de l'Ouganda, du Rwanda, de Tanzanie et le premier ministre du Zaïre. (AFP.)